

NIDIFICATION DE LA CHOUETTE DE TENGMALM, *Aegolius funereus* (L.), SUR LES HAUTS-PLATEAUX DE L'EST DE LA BELGIQUE EN 1968.

par S. FONTAINE. (*)

Pendant l'hiver 1967-1968, j'avais fabriqué et placé quelques nichoirs à Hulottes (*Strix aluco*) dans les forêts des hauts-plateaux de l'Est de la Belgique (altitude : 610 m), à l'initiative de Monsieur X., du Service des Eaux et Forêts⁽¹⁾ que je tiens à remercier vivement de sa compréhension et de sa collaboration.

Le 11 avril 1968, désirant connaître le nombre d'œufs que comporte la ponte de la Hulotte dans cette région, j'entreprends un contrôle des nichoirs. Dans l'un d'eux, je découvre une ponte de 6 œufs blancs, assez ronds et présentant d'assez nettes différences de taille ; ils ressemblent à ceux des Chevêches (*Athene noctua*). Cependant les caractères me font penser à la possibilité d'une ponte de Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*), hypothèse toute spontanée étant donné les observations récentes en Belgique (Francotte, 1965 ; Lhoest et Baugniet, 1967) et mes propres constatations du chant de l'espèce fin mars et début avril 1968 dans les limites mêmes du Parc National des Hautes Fagnes. Les œufs sont chauds ; je m'empresse de me retirer afin de permettre à la couveuse — que je n'ai pas vu sortir du nichoir, même quand je grimpais à l'arbre — de revenir.

Je décide alors de laisser s'écouler un délai de deux semaines avant d'opérer un nouveau contrôle que j'effectue le 24 avril. A la réflexion, c'était un peu prématuré, vu l'état de la couvée le 11. Mais d'une part, en cas d'abandon éventuel, j'aurais voulu prélever les œufs pour identification avant qu'ils soient détruits par l'un ou l'autre prédateur et, d'autre part, s'il s'agissait bien de la Chouette de Tengmalm, je pensais que, conformément aux descriptions du comportement des nichours dans la littérature (Frochot, 1963 ; Gérardet, 1965), la Chouette se montrerait à l'orifice du nichoir dès que je l'approcherais et que je pourrais ainsi l'identifier facilement (cfr. photo dans *Aves*, 2 : 10).

Cependant, ce n'est pas ainsi que les choses se passent le 24 avril. Pendant que j'escalade l'arbre, il n'y a aucune manifestation de l'adulte. Arrivé au nichoir, je risque un regard prudent. Dans la pénombre de la cavité, se dessine une silhouette que je crois pouvoir identifier comme celle de la Chouette de Tengmalm. Je veille à ne pas effrayer l'oiseau et je redescends aussitôt aussi discrètement que possible.

L'oiseau ayant prouvé son attachement au nid, je remonte le 26 avril, espérant mieux l'apercevoir. Cette fois, à peine ai-je commencé à escalader les premières branches au bas du tronc que l'adulte apparaît à l'entrée du nichoir. A la distance de quelques mètres où je me trouve, il n'y a plus aucun doute au sujet de la détermination : c'est bien la Chouette de Tengmalm⁽²⁾. Après trois ou quatre minutes d'observation mutuelle, la Chouette se désintéresse de moi, rentre dans

(*) Station scientifique du Mont-Rigi (Université de Liège).

(1) C'est intentionnellement que nous ne donnons pas d'autres précisions de nom de personne ou de lieu, nous conformant à un usage prudent en matière d'observation d'oiseau rare et par là exposé aux dangers de la curiosité humaine, désintéressée ou non...

(2) Admis par la Commission d'Homologation *Aves*.

le nichoir et je redescends. Le soir, j'entends chanter le mâle et j'aperçois un adulte en chasse.

Par la suite, à chaque visite jusqu'à la mi-mai, un adulte est présent au nid : il suffit de frapper un léger coup sur le tronc pour qu'il apparaisse dans l'encadrement du trou de vol. Cela me permet de photographier la Chouette et de la filmer le 15 mai en compagnie du Dr Ruwet, pour disposer d'un témoignage et d'un document.

A partir du 26 avril, les visites ont été volontairement espacées et avaient pour objet de définir le moment où l'adulte ne demeurerait plus au nid, moment que nous avons choisi pour remonter au nichoir et observer les jeunes.

C'est ainsi qu'à la mi mai il se confirme enfin que le nichoir contient trois jeunes déjà fort développés. Ils étaient sans doute déjà nés ou prêts à éclore lors de la visite du 24, ce qui expliquerait l'immobilité de l'adulte sur sa couvée à ce moment. Deux jeunes quittent le nid vers le 20 mai. Le 23, le dernier est toujours présent mais prêt à l'envol. Ce sera le seul individu que je baguerai.

Après l'envol de la nichée, je découvre dans le brouillard du fond du nid deux œufs clairs ainsi qu'un feutrage de poils et de nombreux débris d'ossements de petits mammifères⁽¹⁾.

Le nichoir est constitué d'une caisse de 50 cm de haut et 18 cm x 18 cm de section et dont le trou d'envol a une hauteur de 16 cm et une longueur de 18 cm. Il est installé dans un hêtre très branchu, situé dans une rangée mixte de hêtres et d'épicéas séparant deux petites prairies en clairières ; le tout est enclavé dans la forêt d'épicéas, en bordure d'une lande.

BIBLIOGRAPHIE.

- DAMBIERMONT, J.-L., DEMARET, A. et FRANCOU, J.-P. (1967) A propos de la première nidification en Belgique de la Chouette de Tengmalm, *Aegolius funereus*. Essai d'interprétation de la distribution géographique actuelle en Europe. *Le Gerfaut*, 57 : 43-49.
- FRANCOU, J.-P. (1965) : Première observation en Belgique de la nidification de la Chouette de Tengmalm, *Aegolius funereus* (L.). *Aves*, 2 : 43-45.
- FROCHOT, B. et H. (1963) : La Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*) retrouvée en Côte-d'Or. *Alauda*, 31 : 246-255.
- GEROUDET, P. (1965) : *Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe*.
- LHOEST, S. et BAUGNIET, S. (1967) in J. TRICOT : Deuxième rapport de la commission d'homologation Aves. *Aves*, 4 : 63.
- SCHEUREN, F. (1968) : Plusieurs nouveaux cas de nidification de la Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*) dans l'Est de la Belgique en 1968. *Aves*, 5 (sous presse).

(1) L'inventaire exact est le suivant :

40 campagnols des champs (tous probablement *Microtus arvalis*)

6 musaraignes (*Sorex sp.*)

1 rémige primaire de passereau (probablement *Erithacus rubecula*).